

**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome III (1854)**

Fay en Bresse , Faëta, Les Deux Fay, les Faix, Fay-lez-Tassenière, Fay-de-Colonne

Succursale, composée des Deux Fay et de Foulenay ; à 5 Kil de Chaumergy, 26 Kil de Dole et 29 Kil de Lons le Saunier.

Altitude : 224 m

Le territoire est limité au nord par Sergenon, Biefmorin et Champrougier; au Sud par Foulenay ; à l'est par Champrougier ; à l'ouest par la Chassagne, Sergenaux et Sergenon. Le moulin de la Vaivre, le moulin du Grand- Etang, Champmaux, le Petit-Fay et les Baraques font partie de la commune.

Le territoire est traversé par les chemins vicinaux tirant à Foulenay, à la Chassagne, à Sergenaux et au hameau de Champmaux ; par les ruisseaux du Mois-de-Jambe, du moulin et des différents étangs qui couvrent le territoire.

Les maisons sont généralement isolées, mal bâties en terre, briques crues, briques cuites, bois et pierre et couvertes en paille ; quelques unes ont un étage au-dessus du rez de chaussée et sont couvertes en tuiles.

Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1792.

Fay vient du mot latin *fagus*, hêtre.

NOTICE HISTORIQUE :

Un chemin antique reliant Lons le Saunier et Arlay à la ville détruite qu'à remplacé Tavaux, passait par Froideville, Foulenay, Fay, Tassenière et Rahon. Il est connu à Fay sous le nom de *Grande Vie* ou *Chemin de Tassenière*. Une autre voie, tirant de Grozon à Verdun-sur-le-Doubs, coupait la précédente au hameau de Champmaux, et est encore appelée le *Chemin du Gravier*.

Au VI^{ème} siècle, la vaste forêt de Colonne était une thébaïde peuplée d'anachorètes. A Fay existait un ancien ermitage, près d'une source encore appelée la *Fontaine des Ermites*.

SEIGNEURIE : Le Grand et le Petit Fay faisaient partie de la Prévôté de Toulouse. Un fief, possédé dans l'origine par Jean de Chalon l'Antique, servit à la dotation d'un prieuré.

PRIEURE : Par un acte de l'an 1248, Jean, comte de Chalon et sire de Salins, donna à Dieu, à la Vierge Marie et aux religieux de l'ordre de Grammont, sa maison de Fay, de *Faëta*, avec ses dépendances , en eaux, prés, bois, terres, ainsi que les hommes qui y étaient attachés, à perpétuité, leurs héritiers et leurs meix, le moulin et l'étang contigu à cette maison, les eaux qui y étaient adjacentes et la forêt qu'il avait acquise d'Etienne, sire de la Chassagne. Il leur donna en outre 50 livres de rente et la faculté d'augmenter les biens donnés dans toute l'étendue de son fief. Des religieux de l'ordre de Grammont vinrent immédiatement fonder un monastère dans la maison donnée par Jean de Chalon. Une bulle du pape Jean

XXII, de l'an 1317, unit ce prieuré à celui d'Epoisses, aussi de l'ordre de Grammont, que Hugues III, duc de Bourgogne, avait fondé en 1185, dans le diocèse de Chalon-sur-Saône.



MAISON PRIEURALE : Elle est généralement connue dans le pays sous le nom de château. Elle était agréablement assise au sommet d'une éminence, dont les pieds étaient baignés d'un côté par les eaux du Grand-Etang, et de l'autre par celles d'un large fossé. Sa forme primitive est à peine reconnaissable. Elle se composait d'un grand corps-de-logis, flanqué de deux ailes et de plusieurs bâtiments servant de dépendances. Elle a été vendue nationalement en 1791.

EGLISE : L'église, dédiée à saint Vincent, dont on célèbre la fête le 22 janvier, est bâtie sur une éminence qu'on gravit par un grand escalier en pierre. Ce monument qui date du XVIII^{ème} siècle est remarquable par sa simplicité et ses belles proportions.

EVENEMENTS DIVERS : Le Petit Fay et Champmaux, aujourd'hui hameaux presque déserts, étaient considérables autrefois. Les guerres et les pestes du XVII^{ème} siècle en avaient enlevé toute la population. Le Grand-Fay seul s'est reformé autour du prieuré et de l'église.

NOTES

Fay en Bresse : Actuellement les Deux-Fays.

Abréviations rencontrées dans cette brochures :

Obs : Observation

(S) : Signature

Tms : Témoins

Les modifications de l'orthographe des hameaux, au cours de temps :

CHAMPMAUX : Champmoz ; Chammoz ; Champmol ; Chammaud ; Champmaux.